

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 6 mai 1868

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (299r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 6 mai 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45777>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 mai 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination 18, place Vendôme, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin explique à Emmanuel Arago qu'il n'a pu s'entendre avec Coré et que celui-ci est déchargé de l'affaire. Sur les brevets d'invention de Haunet et de Corneau frères.

Notes Godin fait référence au brevet d'Émile Haunet pour un genre de poêle-calorifère déposé le 11 novembre 1857 (voir en ligne "INPI 19e : dossier 1BB34369, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>", consulté le 17 novembre 2022).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Haunet, Émile](#)

Lieux cités [Belgique](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genève le 6 mai 1864

299

Monsieur Emmanuel Brago

Monsieur

je veux que arriver à une entente
avec M. Corri et j'ai chargé M. Cantagrel
de terminer avec lui dès le peut.

Malgré toute l'intervention de M.
Corri impossible dans mon affaire depuis
que j'en ai l'honneur de vous dire il
n'a d'autre réun à y faire mais que
vous puissiez pour le cas où nous aurions
quelque communication à me faire
de me les adresser à Guise.

jai fait autographier les deuxes à
communiquer à la cour, jai fait faire
plusieurs brevets en Belgique antérieurs à
1845, de l'importation d'anglais de calcaire
à usage mobile il y a même déjà la
la brevet mobile plus clairement débité
que dans les brevets de 1857 de Bouvet
et Arfvidson de débition mais nos pistes toujours
à glissière sont différentes de la brevet
du dernier brevet de débition jusqu'à ce
que demain on possède le tout cela
j'aurai fait vous l'envoyer

Très cordialement
distingus

J. D. Brago